

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers

31 décembre 2021

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

États financiers
31 décembre 2021

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ENFANTS TRANSGENRES CANADA** (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible de s'assurer de l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie.

De plus, la direction de l'organisme n'a pas été en mesure de nous fournir les pièces justificatives pour les charges, autres que les salaires et charges sociales et l'amortissement des immobilisations corporelles; nous n'avons donc pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la réalité et l'exactitude de ces charges. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'établir si certains redressements auraient dû être apportés aux charges, autres que les salaires et charges sociales et l'amortissement des immobilisations corporelles, à l'excédent des produits par rapport aux charges et aux flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

BCGO S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

600-50, boulevard Crémazie Ouest
Montréal (Québec) H2P 2T3

300-20865, chemin de la Côte Nord
Boisbriand (Québec) J7E 4H5

201-515, rue Leclerc
Repentigny (Québec) J6A 8G9

4080-5005, boulevard Lapinière
Brossard (Québec) J4Z 0N5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

508-3080, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7T 2R5

102-476, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

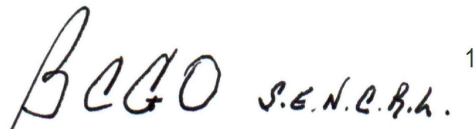
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in dark ink, reading 'BCGO S.G.N.C.B.H.' followed by a superscript '1'.

Brossard
Le 6 juin 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129353

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Résultats

Exercice clos le 31 décembre

2021

2020

PRODUITS

Dons	46 752 \$	134 186 \$
Contributions gouvernementales (note 3)	198 258	140 315
Services	1 910	6 015
	246 920	280 516

CHARGES

Salaires et charges sociales	123 203	132 351
Services aux membres	24 476	49 601
Frais de publication et production	3 650	21 680
Loyer	20 612	16 007
Réunions et déplacements	1 098	3 410
Télécommunications	2 293	2 319
Frais de bureau	6 935	11 810
Honoraires professionnels	49 499	23 393
Frais bancaires	242	309
Amortissement des immobilisations corporelles	5 975	3 271
	237 983	264 151

EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES

8 937 \$ 16 365 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre

2021

2020

SOLDE AU DÉBUT

104 084 \$

87 719 \$

Excédent des produits par rapport aux charges

8 937

16 365

SOLDE À LA FIN

113 021 \$

104 084 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Situation financière

Au 31 décembre

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	74 184 \$	189 718 \$
Débiteurs (note 4)	44 791	8 095
Frais payés d'avance	7 539	7 801
	126 514	205 614
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	19 411	21 723
	145 925 \$	227 337 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	31 008 \$	11 540 \$
Produits reportés (note 7)	1 896	111 713
	32 904	123 253

ACTIF NET

NON AFFECTÉ	113 021	104 084
	145 925 \$	227 337 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre

2021

2020

FONCTIONNEMENT

Excédent des produits par rapport aux charges	8 937 \$	16 365 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 975	3 271
	14 912	19 636
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(126 783)	39 022
	(111 871)	58 658

INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 663)	(24 214)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(115 534)	34 444
ENCAISSE AU DÉBUT	189 718	155 274
ENCAISSE À LA FIN	74 184 \$	189 718 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté d'impôt. L'objectif de l'organisme est d'éduquer la population sur les problèmes d'identité sexuelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de services sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la société qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus et des salaires courus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2021

3. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-sud-de-l'Île-de-Montréal	66 245 \$	16 572 \$
Gouvernement du Québec - Ministère de la Justice	-	54 459
Gouvernement du Québec - Ministère de la Famille	-	31 818
Gouvernement du Canada - Ministre des femmes et de l'égalité des genres	127 697	33 162
Autres	4 316	4 304
	198 258 \$	140 315 \$

4. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Contributions gouvernementales	42 600 \$	- \$
Dons et services	-	600
Taxes à la consommation	2 191	5 939
Autres	-	1 556
	44 791 \$	8 095 \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2021

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	11 514 \$	4 491 \$	7 023 \$
Mobilier de bureau	17 859	5 471	12 388
	29 373 \$	9 962 \$	19 411 \$

	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Équipement informatique	7 851 \$	1 613 \$	6 238 \$
Mobilier de bureau	17 859	2 374	15 485
	25 710 \$	3 987 \$	21 723 \$

6. CRÉDITEURS

	2021	2020
Fournisseurs et frais courus	31 008 \$	9 043 \$
Salaires courus	-	1 076
Sommes à remettre à l'État	-	1 421
	31 008 \$	11 540 \$

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2021

7. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés représentent les montants reçus pour des activités qui auront lieu lors d'exercices subséquents.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Solde au début	111 713 \$	88 434 \$
Moins : montants constatés à titre de produits	(198 598)	(257 211)
Plus : montants reçus au cours de l'exercice	88 781	280 490
Solde à la fin	<u>1 896 \$</u>	<u>111 713 \$</u>

Au 31 décembre 2021, les produits reportés concernant les activités suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Frais d'exploitation	1 896 \$	93 748 \$
Les essentiels du genre	-	17 965
	<u>1 896 \$</u>	<u>111 713 \$</u>

8. ENGAGEMENTS

Les engagements de l'organisme en vertu d'un bail échéant au cours du prochain exercice totalisent 3 192 \$.

Subséquent à la fin d'exercice, la société a renouvelé ce bail pour la période du 1er mars 2022 au 28 février 2023 pour un loyer mensuel de 1 544 \$.

De plus, un deuxième renouvellement a été effectué pour la période du 1er mars 2023 au 29 février 2024 pour un loyer mensuel de 1 654 \$.

ENFANTS TRANSGENRES CANADA

Notes complémentaires
31 décembre 2021

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021	2020
Débiteurs	(36 696) \$	18 994 \$
Frais payés d'avance	262	(7 484)
Créditeurs	19 468	4 233
Produits reportés	(109 817)	23 279
	(126 783) \$	39 022 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'organisme encourt une perte lorsque l'autre partie à un instrument financier manque à ses obligations. L'organisme est exposé au risque de crédit principalement en ce qui concerne les débiteurs. La totalité des contributions est à recevoir d'une institution gouvernementale.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État.